

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2018 faisant ressortir un total de 24 979 687 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 272 717 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 24 914 310 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 30 septembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		17 639 299	15 935 144	15 370 158
Titres OPCVM		-	-	-
	3.1	17 639 299	15 935 144	15 370 158
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	2 460 882	4 461 276	2 470 304
Disponibilités	3.3	4 879 506	3 637 908	2 514 840
		7 340 388	8 099 184	4 985 144
TOTAL ACTIF		24 979 687	24 034 328	20 355 302
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	62 425	59 414	55 782
Autres créditeurs divers	3.5	2 952	47 450	2 014
TOTAL PASSIF		65 377	106 864	57 796
Capital	3.6	24 224 015	23 358 509	19 654 850
Sommes distribuables	3.7	690 295	568 955	642 656
Sommes distribuables des exercices antérieurs		231	74	62
Sommes distribuables de l'exercice en cours		690 064	568 881	642 594
ACTIF NET		24 914 310	23 927 464	20 297 506
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		24 979 687	24 034 328	20 355 302

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Du 01/07/2017 au 30/09/2017	Du 01/01/2017 au 30/09/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres		243 096	623 069	202 784	650 332	846 478
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	243 096	623 069	202 784	650 332	846 478
Revenus des placements monétaires	4.2	79 760	219 044	67 648	141 446	202 401
<i>Total des revenus des placements</i>		322 856	842 113	270 432	791 778	1 048 879
Charges de gestion des placements	4.3	<62 438>	<174 604>	<59 424>	<174 645>	<230 427>
Revenu net des placements		260 418	667 509	211 008	617 133	818 452
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	4.4	<7 543>	<20 284>	<21 919>	<64 863>	<86 343>
Résultat d'exploitation		252 875	647 225	189 089	552 270	732 109
Régularisation du résultat d'exploitation		<44 396>	42 839	21 406	16 611	<89 515>
Sommes distribuables de la période		208 479	690 064	210 495	568 881	642 594
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		44 396	<42 839>	<21 406>	<16 611>	89 515
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		18 533	52 100	7 540	27 664	47 757
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		1 309	3 718	-	32 731	25 908
Résultat net de la période		272 717	703 043	196 629	612 665	805 774

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Du 01/07/2017 au 30/09/2017	Du 01/01/2017 au 30/09/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>272 717</u>	<u>703 043</u>	<u>196 629</u>	<u>612 665</u>	<u>805 774</u>
Résultat d'exploitation	252 875	647 225	189 089	552 270	732 109
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	18 533	52 100	7 540	27 664	47 757
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 309	3 718	-	32 731	25 908
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<814 851>	-	<695 462>	<695 462>
<u>Transactions sur le capital</u>	<2 555 474>	<u>4 728 612</u>	<u>1 218 274</u>	<1 607 733>	<5 430 800>
Souscriptions	7 643 914	35 808 360	8 891 648	39 044 635	44 536 086
Capital	7 455 469	34 608 034	8 689 981	37 742 880	43 066 360
Régularisation des sommes non distribuables	15 427	41 008	23 431	64 098	79 964
Régularisation des sommes distribuables	173 018	1 159 318	178 236	1 237 657	1 389 762
Rachats	<10 199 388>	<31 079 748>	<7 673 374>	<40 652 368>	<49 966 886>
Capital	<9 962 461>	<30 098 882>	<7 496 230>	<39 220 529>	<48 249 824>
Régularisation des sommes non distribuables	<19 493>	<36 813>	<20 323>	<60 396>	<87 376>
Régularisation des sommes distribuables	<217 434>	<944 053>	<156 821>	<1 371 443>	<1 629 686>
<u>Variation de l'actif net</u>	<2 282 757>	<u>4 616 804</u>	<u>1 414 903</u>	<1 690 530>	<5 320 488>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	27 197 067	20 297 506	22 512 561	25 617 994	25 617 994
En fin de la période	24 914 310	24 914 310	23 927 464	23 927 464	20 297 506
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	261 413	192 645	217 350	243 622	243 622
En fin de la période	236 841	236 841	229 090	229 090	192 645
<u>Valeur liquidative</u>	<u>105,194</u>	<u>105,194</u>	<u>104,446</u>	<u>104,446</u>	<u>105,362</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>4,40%</u>	<u>4,02%</u>	<u>3,33%</u>	<u>3,51%</u>	<u>3,50%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018**

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2018 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Emprunt national				
EMPRUNT NATIONAL 2014 A	25 721	63 320	64 462	0,26%
EMPRUNT NATIONAL CAT B	1 620	91 402	93 297	0,37%
Total Emprunt national		154 722	157 759	0,63%
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	150 000	153 061	0,61%
ABC 2018-01-CAT,A-TV TMM2,2	1 921	192 100	195 721	0,78%
ABC 2018-01-CAT,A-TV TMM2,2	7 500	750 000	764 136	3,06%
ABC 2018-01-CAT,A-TV TMM2,2	2 500	250 000	254 712	1,02%
ABC 2018-01-CAT,A-TV TMM2,2	5 000	500 000	509 424	2,04%
AIL 2014-1 TF	5 000	100 000	100 992	0,40%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	93 280	93 793	0,38%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	120 000	120 080	0,48%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	40 000	40 077	0,16%
AMEN BANK SUB,2014-C	3 000	120 000	124 176	0,50%
ATB 2007/1 D	2 000	112 000	114 819	0,46%
ATL 2014-3 CAT A	5 000	200 000	207 796	0,83%
ATTIJARI BANK SUB 2017, A - TF 7,4%	5 000	394 800	403 428	1,62%
ATTIJARI BANK SUB 2017, A - TF 7,4%	10 000	789 600	807 019	3,23%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7,85%	5 000	500 000	518 238	2,07%
BH 2009	5 000	269 000	277 562	1,11%
BH SUB 2018-1 CAT,A-TV-TMM+2%	3 000	300 000	309 557	1,24%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	799 406	816 165	3,27%
BNA SUBORDONNE 2009	5 000	199 852	204 041	0,82%
BTE 2010 A	1 500	30 000	30 073	0,12%
BTE 2010 B	3 500	210 000	210 377	0,84%
BTK 2009 CAT,D	1 500	90 000	92 504	0,37%
BTK 2012/1 B	8 700	248 603	259 586	1,04%
BTK SUBORDONNE 2014-1 CA TF	10 000	397 200	419 883	1,68%
CIL 2014/2	5 000	200 000	208 129	0,83%
STB 2008/2	3 000	131 250	135 458	0,54%
TL 2012/1 B TF	2 800	56 000	56 959	0,23%
TL 2012-2 B	1 600	64 000	66 325	0,27%
TL 2012-2 B	5 000	200 000	207 266	0,83%
TL 2017-1 - CAT,B - TF 7,80%	5 000	500 000	509 916	2,04%

TL 2017-2 - CAT,A - TF 7,95%	1 381	138 100	143 755	0,58%
TL 2018-1 CAT,A TV TMM2,3%	3 000	300 000	308 895	1,24%
TUNISIE FACTORING 2014-1	10 000	401 400	418 160	1,67%
UIB 2009/1 TR B	5 000	199 850	201 682	0,81%
UIB 2009/1 TR C	15 000	825 000	833 041	3,33%
UIB 2011/1 TR B	4 000	260 000	261 292	1,05%
UIB 2011/2	6 000	85 560	88 265	0,35%
Total Obligations de sociétés		10 217 001	10 466 363	41,90%

Bons du trésor assimilables

BTA 11 FÉVRIER 2022 6%	950	900 125	947 839	3,79%
BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 282	1 178 206	1 233 150	4,94%
BTA 11/08/2022 5.60%	1 577	1 495 637	1 531 644	6,13%
BTA 12/10/2023 6.00%	1 250	1 155 313	1 238 764	4,96%
BTA 14 JUIN 2021 6.00%	1 000	973 000	996 094	3,99%
BTA 15 JUIN 2023 6%	1 000	937 300	965 439	3,86%
BTA MARS 2019 5.50%	100	99 520	102 247	0,41%
Total Bons du trésor assimilables		6 739 101	7 015 177	28,08%

Total obligations et valeurs assimilées		17 110 824	17 639 299	70,61%
--	--	-------------------	-------------------	---------------

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Certificats de dépôt</u>				
CIL au 16 Octobre 2018/90J/9,85%	500 000	490 387	498 398	2,00%
Total émetteur CIL	500 000	490 387	498 398	2,00%
BH au 11 Décembre 2018/110J/10,35%	1 000 000	975 476	984 171	3,94%
Total émetteur BH	1 000 000	975 476	984 171	3,94%
AMEN BANK au 6 Janvier 2019/100J/10,35%	1 000 000	977 643	978 313	3,92%
Total émetteur AMEN BANK	1 000 000	977 643	978 313	3,92%
Total placements monétaires	2 500 000	2 443 506	2 460 882	9,85%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Amen Bank Pasteur	4 766 050	2 551 559	1 733 431
Amen Bank Med V	59 218	1 021 655	504 792
Liquidation émissions/rachats	< 60 992 >	47 619	261 642
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	17 818	21 344	18 719
Vente titres à encaisser	100 976	-	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	< 3 564 >	< 4 269 >	< 3 744 >
	<u>4 879 506</u>	<u>3 637 908</u>	<u>2 514 840</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Frais de gestion à payer	62 425	59 414	55 782
	<u>62 425</u>	<u>59 414</u>	<u>55 782</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Contribution conjoncturelle exceptionnelle à payer		45 027	-
Redevances CMF à Payer	2 027	1 962	1 807
TCL à payer	925	461	207
	<u>2 952</u>	<u>47 450</u>	<u>2 014</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2018

Montant	19 654 850
Nombre de titres	192 645
Nombre d'actionnaires	206

Souscriptions réalisées

Montant	34 608 034
Nombre de titres	339 207
Nombre d'actionnaires entrants	18

Rachats effectués

Montant	<30 098 882>
Nombre de titres	295 011
Nombre d'actionnaires sortants	23

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	52 100
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	3 718
Régularisations des sommes non distribuables	4 195

Capital au 30 septembre 2018

Montant	24 224 015
Nombre de titres	236 841
Nombre d'actionnaires	201

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2018 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Résultat d'exploitation	647 225	552 270	732 109
Régularisation du résultat d'exploitation	42 839	16 611	< 89 515 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	231	74	62
	<u>690 295</u>	<u>568 955</u>	<u>642 656</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Intérêts sur obligations et titres FCC	157 079	367 486	111 665	386 272	494 898
Intérêts sur BTA	86 017	255 583	91 119	264 060	351 580
	<u>243 096</u>	<u>623 069</u>	<u>202 784</u>	<u>650 332</u>	<u>846 478</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	65 479	172 062	50 572	92 874	138 864
Intérêts sur dépôt à vue	14 281	46 982	17 076	48 572	63 537
	<u>79 760</u>	<u>219 044</u>	<u>67 648</u>	<u>141 446</u>	<u>202 401</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Rémunération du gestionnaire	62 438	174 604	59 424	174 645	230 427
	<u>62 438</u>	<u>174 604</u>	<u>59 424</u>	<u>174 645</u>	<u>230 427</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	-	-	15 174	45 027	60 201
Redevance CMF	6 243	17 460	5 942	17 464	23 043
TCL	1 211	2 515	676	2 050	2 693
Autres Retenues	89	309	127	322	406
	<u>7 543</u>	<u>20 284</u>	<u>21 919</u>	<u>64 863</u>	<u>86 343</u>

5 – REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.